



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

heures supplémentaires

Question écrite n° 2402

Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les conséquences de la suppression de la loi TEPA sur le secteur français du transport routier de marchandises (TRM). En effet, alors que les principaux objectifs de la loi TEPA étaient d'augmenter la croissance économique en augmentant le capital productif de l'économie et les heures travaillées par le biais de l'allègement des charges sociales sur les heures supplémentaires, et qu'il est avéré que ce secteur d'activité des TRM a chaque année recours de façon importante aux heures supplémentaires, il l'interroge sur les conséquences négatives, notamment en termes de diminutions salariales et d'augmentation d'impôts, qui ne manqueront pas d'impacter les différents acteurs de ce secteur. Dans un contexte de crise économique, il lui demande donc de bien vouloir préciser les intentions du Gouvernement en la matière afin de ne pas amoindrir le pouvoir d'achat de cette population.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2402

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [31 juillet 2012](#), page 4561

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)